

Préparation à l'habilitation électrique



BE Mesure - BE Vérification

Durée : 3 jours (21 heures) Conforme à la norme NF C18-510 + A1 et ED 6127

Public

- Personnel chargé d'effectuer :
 - Des mesures d'intensité, de tension, de puissance, de résistance de prise de terre, de continuité, d'isolement dans l'environnement ou sur des ouvrages/installations électriques.
 - Des examens visuels, des contrôles de l'état des ouvrages ou installations électriques.
 - Des contrôles techniques du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité électriques.

Prérequis

- Avoir la qualification nécessaire reconnue par son employeur pour effectuer les mesures électriques ou les vérifications dans le domaine concerné. Comprendre et lire le français.

Objectifs

- Être capable d'adapter le bon comportement et d'exécuter en sécurité des opérations de mesurage ou de vérifications électriques dans le respect de la norme NF C 18-510 et l'amendement A1.
- Comprendre et intégrer le danger électrique et être sensibilisé aux risques inhérents pour appliquer et faire appliquer les prescriptions de sécurité.

Méthode et moyens pédagogiques

- Tour de table et retours d'expériences.
- Alternance d'exposés théoriques et d'échanges réflexifs.
- Présentation des matériels et des équipements de sécurité électriques.
- Nombreuses images et vidéos pour illustrer les diverses situations dans les différents secteurs d'activités.
- Études de cas pratiques avec des valises pédagogiques.
- Visite des installations sur site et analyse des risques.
- Mises en situations sur site (suivant possibilités).
- Support de formation (conforme Norme C18-510 +A1).

Sanction de la formation

- Proposition de titre d'habilitation.
- Avis après formation.

Programme

I - Le danger : l'électricité

- La loi d'ohm, la puissance, l'effet joule.

II - Les risques électriques

- Les surintensités : courts-circuits; surcharges.
- Les contacts directs et indirects.
- Les chutes et réactions diverses.
- Les mauvaises manœuvres.

III - Les conséquences pour les personnes et les biens

- Les brûlures externes et internes.
- Les conséquences physiques et physiologiques.
- Les incendies et détériorations de biens.

IV - Réglementation

- Norme NFC 18-510 +A1; décret 2010-1118.
- Les différentes responsabilités.
- Les domaines de tension.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Les opérations hors ou au voisinage de tension.
- Les habilitations électriques : principe, symboles, limites et formalisation BE mesure, BE vérification.

V - Les mesures de prévention

- Fonction des appareillages électriques : séparation, coupure, commande, protection.
- L'analyse des risques.
- La consignation électrique.
- Documents et consignes.
- Les matériels de mesure.
- Les protections individuelles et collectives.
- Les indices de protection.
- Les classes de matériels.

VI - Accident ou incendie d'origine électrique

- Conduite à tenir.

Contrôle des acquis

- Évaluation formative au fil de la formation.
- Évaluation des acquis théorique par QCM.
- Évaluation pratique : mises en situation individuelle, exercices en groupes avec kits pédagogiques.